Monsieur Simon Bergeron

Sous-ministre adjoint à l’enseignement supérieur — MEES

**Objet : Maintien des programmes de Bureautique, Comptabilité et gestion, Gestion de commerces**

Monsieur,

Nous avons été outrés d’apprendre en octobre dernier le projet du ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur de fermer les programmes de Bureautique, de Comptabilité et de gestion et de Gestion de commerces pour les remplacer par un programme unique dont le nom provisoire est Techniques de l’administration. Il faut souligner que les enseignantes et les enseignants des programmes concernés sont prêts à faire l’exercice rigoureux d’une révision de programme, et qu’il leur tient à cœur que les programmes demeurent pertinents et qualifiants. Cependant, une révision n’est pas une abolition!

L’annonce du MEES nous semble d’autant plus absurde que ces programmes sont pertinents et qu’ils qualifient adéquatement les étudiantes et les étudiants qui les suivent. De plus, ces programmes ouvrent des perspectives d’emploi intéressantes et répondent aux besoins en main-d’œuvre. À titre d’exemple, la Fédération des cégeps présente sur [lecegep.com](https://www.lecegep.com/fr/blogue/votre-avenir/le-top-3-des-professions-les-plus-prometteuses-au-collegial) le palmarès des professions les plus prometteuses de 2018 avec en troisième position les secrétaires de direction.

Outre le processus lacunaire qui a donné lieu à la conclusion erronée de fermer les programmes, nous déplorons la quasi-absence de consultation du personnel enseignant, dont l’expertise est pourtant au cœur des programmes et auquel incombe la qualité de l’enseignement. Consulter largement les enseignantes et les enseignants donnerait une assise solide aux révisions de programme puisqu’ils sont au fait de ce qui se passe dans les milieux de travail et qu’ils sont également experts disciplinaires et pédagogiques.

Avec nos collègues des autres cégeps affiliés à la FNEEQ-CSN, nous demandons au MEES les éléments suivants :

* **Un moratoire sur la fermeture de ces programmes;**
* **Une étude sérieuse et transparente de la révision de ces programmes qui convoque tous les milieux de travail concernés et le personnel enseignant dans une large mesure;**
* **La mise sur pied des coordinations nationales de programme et de discipline.**

[à adapter localement] De plus, vous trouverez ci-joint(s) la(les) résolution(s) de la Commission des études de notre collège (et de notre conseil d’administration) relativement aux trois programmes qui nous préoccupent.

Nous vous demandons, Monsieur Bergeron, d’accéder à nos demandes pour rendre les processus de révision plus rigoureux, et pour garantir que leur issue soit constructive et qu’elle recueille un appui plus large des acteurs concernés.

Recevez l’expression de nos sentiments les meilleurs.

Prénom et nom

Titre

Syndicat